

# HISTOIRE DES BOURSES DU TRAVAIL

## ORIGINE - INSTITUTIONS - AVENIR

-----  
*Ouvrage posthume de Fernand PELLOUTIER*

Secrétaire de la

**FÉDÉRATION DES BOURSES DU TRAVAIL DE FRANCE ET DES COLONIES**

-----

*Huitième et dernière partie:*

## CONJECTURES SUR L'AVENIR DES BOURSES DU TRAVAIL, ET CONCLUSION

Depuis 1894, la *Fédération des Bourses du Travail* est restée la seule organisation française vivante. Si, antérieurement, c'est-à-dire dans la période comprise entre 1887 et 1894, les *Bourses du Travail*, reflétant l'«état d'âme» des groupements ouvriers sur lesquels elles réagissaient à leur tour, avaient, par une série brillante d'institutions, donné corps au secret désir des ouvriers de secouer toute tutelle et de puiser désormais en eux-mêmes les éléments de leur émancipation, elles n'avaient pas pu, du moins, faute de se connaître suffisamment les unes les autres, percevoir encore toute l'importance de leur mission, toute la portée de leurs entreprises, et mesurer d'un coup d'œil la carrière ouverte à leur activité. Cette conscience, la fédération seule pouvait la leur donner.

On leur avait d'ailleurs si souvent affirmé: les docteurs parlementaires, que toute transformation sociale est subordonnée à la conquête du pouvoir politique; les docteurs révolutionnaires, qu'aucune entreprise socialiste ne sera possible avant le cataclysme rédempteur, qu'elles s'étaient toujours laissé inspirer et guider par les nécessités de l'heure présente: de là l'incohérence de leurs institutions.

Mais quand, dans la période comprise entre 1894 et 1896, les *Bourses du Travail* eurent considérablement augmenté leurs services; que chacune d'elles eut solidement organisé son bureau de placement, ses secours aux ouvriers de passage, ses secours contre le chômage, la maladie et les accidents, sa caisse de grève; qu'elle posséda un enseignement technique complet et une bibliothèque scientifique bien pourvue; que ses commissions d'étude eurent ouvert aux yeux des syndicats des horizons jusqu'alors insoupçonnés, les *Bourses du Travail*, au lieu de continuer à opérer au hasard et de ne devoir qu'aux circonstances telle ou telle innovation, songèrent à raisonner, à systématiser leur propagande. Elles apercevaient maintenant entre toutes leurs entreprises un lien mystérieux; elles constataient que leur initiative s'était, à leur insu même, étendue à la plus grande partie des manifestations de la vie sociale, et que partout, à des degrés divers, cette initiative avait exercé, non seulement une influence morale sur la direction du mouvement socialiste, et plus généralement sur l'ensemble des classes sociales, mais encore une influence matérielle sur les conditions du travail; elle se sentirent donc de remarquables «facultés d'adaptation à un ordre social supérieur (1)»; elles comprirent qu'elles pouvaient élaborer dès à présent les éléments d'une société nouvelle, et à l'idée, déjà ancienne en leur esprit, que la transformation économique doit être l'œuvre des exploités eux-mêmes, s'ajouta l'ambition

(1) Claude Gignoux et Victorien Brugnier, *Du rôle des Bourses du travail dans la Société future*.

de constituer dans l'Etat bourgeois un véritable Etat socialiste (économique et anarchique), d'éliminer progressivement les formes d'association, de production et de consommation capitalistes par des formes correspondantes communistes.

A l'ordre du jour du Vème congrès des Bourses du Travail, tenu à Tours en 1896, figurait cette question: *Du rôle des Bourses du Travail dans la société future*. «Va-t-on, demanda à ce propos la Bourse du Travail de Nîmes, sur la question de la production, de l'échange et de la consommation dans la société future, échafauder un nouveau plan, créer une nouvelle doctrine? Ou bien, tenant compte du rôle important qu'auraient à jouer les Bourses du Travail actuellement, si leurs ressources leur permettaient partout leur complet développement, va-t-on transporter ces organisations, perfectionnées au dernier degré, au lendemain d'une transformation sociale? Il nous semble, à nous, qu'il est préférable, pour l'instant, d'envisager la question sous cet aspect... On conviendra qu'il était temps de définir, avec autant de précision que possible, le rôle présent et futur assigné aux Bourses du Travail, que les uns considèrent comme bonnes tout au plus à servir d'intermédiaires entre l'offre et la demande de travail, tandis que, pour d'autres, elles ne sont qu'un foyer révolutionnaire en ébullition...».

Et voici comment le rapport établi au nom de la *Bourse du Travail de Nîmes*, par les camarades Claude Gignoux et Victorien Brugnier, résolvait la question posée. Quelles sont les attributions des Bourses du Travail? se demandait le rapport. C'est d'abord de connaître à tout instant, avec exactitude, et pour chaque profession, le nombre des ouvriers inoccupés, ainsi que les causes multiples des perturbations introduites chaque jour dans les conditions du travail et de la vie ouvrière; c'est ensuite d'emprunter à la statistique, «cette science nouvelle appelée à prendre une place de plus en plus prépondérante dans la vie des sociétés», «le coût de l'entretien de chaque individu, comparativement aux salaires accordés; le nombre de professions, de travailleurs compris dans chacune d'elles, de produits fabriqués, extraits ou récoltés, etj par réciproque, la totalité des produits nécessaires à l'alimentation et à l'entretien de la population dans toute la région sur laquelle elle (la Bourse du Travail) rayonne».

Supposons maintenant, continuait le rapport, que, les Bourses remplissant convenablement ce rôle, l'action sociale et corporative ait amené une transformation sociale, que feront les Bourses? Et le rapport répondait:

«Chaque métier est organisé en syndicat; chaque syndicat nomme un conseil, que nous pourrions appeler conseil professionnel du Travail; ces syndicats sont à leur tour fédérés par métier, nationalement et internationalement.

La propriété n'est plus individuelle: la terre, les mines, les usines, les ateliers, les moyens de transport, les maisons, etc.., sont devenus propriétés sociales. Propriétés sociales! entendons-nous bien, et non propriété exclusive et inaliénable (2) des travailleurs qui les mettent en valeur, si l'on ne voulait voir s'élever entre les corporations les conflits qui s'élevaient entre les capitalistes, et la société être de nouveau victime de la concurrence - concurrence des collectivités corporatives au lieu des individualités capitalistes!...

Il faut à la société tant de blé, tant de vêtements; les agriculteurs et les tailleurs d'habits reçoivent de la société, soit en argent, tant que celui-ci subsistera, soit en valeur d'échange, les moyens de consommer ou d'user des produits fabriqués par les autres travailleurs. Voilà sur quelles bases devra être organisé le travail pour que la société soit vraiment égalitaire...

Les Bourses, connaissant la quantité de produits qui doivent être fabriqués, en avisent les conseils professionnels du Travail de chaque corporation, qui emploient à la fabrication des produits nécessaires tous les membres de la profession... Par leurs statistiques, les Bourses connaissent la production excédante ou manquante de leurs milieux; elles détermineront donc l'échange des produits entre les territoires doués par la nature pour une production spéciale. Ainsi, le Creuzot, par exemple, pour la métallurgie, Limoges pour les porcelaines. Elbeuf pour les draps fins, Roubaix pour les tissus, diverses parties de nos pays pour les vins, produisent des objets moyennant lesquels leurs populations pourront s'approvisionner de tout ce qui sera nécessaire à leur entretien et à leur développement intellectuel...

(2) Le mot: *inaliénable* est évidemment là par mégarde, car il va de soi qu'une propriété dont on ne peut trafiquer cesse d'être une propriété, c'est-à-dire un droit inique, pour devenir une simple possession usufruitière.

Nous préférions même la «propriété *inaliénable*» à la «propriété *sociale*» parce que celle-ci implique l'existence d'un pouvoir chargé de maintenir à la propriété son caractère social, tandis que celle-là peut s'établir et le respect en être garanti par des conventions entre les groupes de producteurs, et notamment par la substitution à l'échange onéreux des produits de leur échange gratuit.

*L'outillage se perfectionnant de plus en plus, la science faisant chaque jour de nouvelles conquêtes, les ouvriers ayant alors un grand intérêt immédiat à seconder et à intensifier la marche du progrès, la société pouvant mettre en valeur les richesses et les forces naturelles qu'est obligée d'abandonner notre société capitaliste, la richesse sociale s'accroîtra dans des proportions considérables; de même la consommation, car nul ne sera plus obligé de se priver d'aliments, de vêtements, de meubles, de luxe et d'art, ces deux facteurs essentiels du goût et de l'intelligence!...»*

Enfin, non moins prudente que hardie, la *Bourse du Travail de Nîmes* concluait: «*Cet aperçu trop sommaire ne fait que donner aux habitués du mouvement corporatif une idée du rôle qui incombe et incombera aux Bourses... Rien ne servirait de hâter les décisions; la poursuite avec méthode du développement de nos institutions est suffisante pour arriver au but et éviter bien des déceptions et des retours en arrière... C'est à nous, qui héritons de la pensée et de la science de tous ceux qui nous ont précédés, qu'il appartient de faire que tant de richesses et de bien-être dus à leur génie n'aboutissent pas à engendrer la misère et l'injustice, mais l'harmonie des intérêts par l'égalité des droits et la solidarité entre tous les êtres humains».*

A son tour, le *Comité fédéral des Bourses du Travail*, en un rapport sur la même question, disait: «*..La révolution sociale doit donc avoir pour objectif de supprimer la valeur d'échange, le capital qu'elle engendre, les institutions qu'elle crée. Nous partons de ce principe que l'œuvre révolutionnaire doit être de libérer les hommes, non seulement de toute autorité, mais encore de toute institution qui n'a pas essentiellement pour but le développement de la production. Par conséquent, nous ne pouvons imaginer la société future autrement que comme «l'association volontaire et libre des producteurs». Or, quel est le rôle de ces associations?...*

*Chacune d'elles a le soin d'une branche de la production... Les unes et les autres doivent s'enquérir tout d'abord des besoins de la consommation, puis des ressources dont elles disposent pour y satisfaire. Combien faut-il chaque jour extraire de granit, moudre de farine, organiser de spectacles pour une population donnée? Ces quantités connues, combien de granit, de farine, peuvent être obtenus sur place? Combien de spectacles organisés? Combien d'ouvriers, d'artistes sont nécessaires? Combien de matériaux ou de producteurs faut-il demander aux associations voisines? Comment diviser la tâche? Comment établir les entrepôts publics? Comment utiliser, aussitôt connues, les découvertes scientifiques?*

*...Connaissant, en premier lieu, le rapport de la production à la consommation, les associations ouvrières utilisent les matériaux produits ou extraits par leurs membres. Connaissant également la quantité de produits qui leur manque et celle qu'elles ont en excédent, elles demandent ailleurs soit les associés dont elles ont besoin, soit les produits spéciaux que la nature a refusés à leur sol...*

*...La conséquence de ce nouvel état, de cette suppression des organes sociaux inutiles, de cette simplification des rouages nécessaires, c'est que l'homme produit mieux, davantage et plus rapidement, qu'il peut, par suite, consacrer de longues heures à son développement intellectuel, accélérer ainsi les progrès de la mécanique, s'exonérer de plus en plus de la pénible main-d'œuvre et ordonner son existence d'une façon plus conforme aux instinctives aspirations vers le studieux repos».*

Ainsi s'élevait de plus en plus l'idéal des Bourses du Travail - sans qu'une pareille ambition puisse sembler téméraire, si l'on en juge par les œuvres qu'elles ont déjà produites.

En thèse générale, les sociologues, nourris de lectures beaucoup plus que d'observations, ignorent totalement ce que sont et, par suite, ce que peuvent devenir les associations ouvrières - celles surtout, et elles sont de plus en plus nombreuses - qui vivent indépendantes des «partis socialistes» et affranchies du fétichisme gouvernemental. En un ouvrage récent, le théoricien socialiste Bernstein, traitant du «syndicat», dont les unions anglaises et, parmi elles, les plus imprégnées de l'esprit vieil-unioniste, lui paraissent sans doute être le type, lui attribue une mission et un pouvoir immédiats auxquels nulle association ne crut jamais et dont tous les faits économiques démontrent la chimère, tandis qu'il n'ose, sous l'empire de l'erreur ou de la mauvaise foi collectivistes, lui reconnaître le rôle futur si éloquemment défini par Bakounine, parlant de la société fédéraliste de demain.

Pour lui, le syndicat peut et doit battre en brèche le profit industriel au profit du salaire. Cela n'est pratiquement exact que dans une mesure très restreinte, c'est-à-dire dans les limites de la «*loi des salaires*» qu'a engendrée le mode de production et d'échange capitalistes. Le pouvoir du syndicat

s'arrête, en effet, dans tous les cas, bien avant le moment où le profit industriel ne suffirait plus pour déterminer le capitaliste à continuer son exploitation, et à plus forte raison, bien avant que ce profit descendît à la valeur d'un salaire. Le coût des matières premières, le nombre des usines, les besoins de la consommation, le nombre des bras disponibles, et mille autres causes moins tangibles, moins saisissables, mais tout aussi importantes, interdisent au syndicat d'influer comme il le voudrait sur le taux des salaires.

De même, le syndicat, contrairement à l'opinion de Bernstein, ne peut pas, et il ne l'ignore point, «*influencer sur le marché la situation de la force-travail que dans les limites tracées par les innombrables circonstances imprévues et imprévisibles*» qui font que le marché s'encombre de bras, d'outils et de produits en quantités supérieures aux besoins de la consommation. Là encore le syndicat ne peut qu'établir des statistiques périodiques des besoins du travail dans chaque région, et grâce à ces statistiques, diriger intelligemment les ouvriers en quête de travail, et éviter, avec les agglomérations fâcheuses de chômeurs sur tel ou tel point, les offres de travail à bas prix. Mais, faire l'opération contraire, c'est-à-dire raréfier périodiquement ici ou là la main-d'œuvre pour déterminer une hausse des salaires, cela lui est interdit par l'obligation où leur état de misère met les ouvriers - même les mieux payés - de saisir le premier travail qui leur assure la subsistance.

Enfin, aucun syndicat n'ignore qu'«*agir sur la technique de la production*», en d'autres termes, empêcher l'introduction dans les ateliers de machines nouvelles, ou prendre des mesures pour contenir leur production, ou enfin augmenter la capacité professionnelle de l'ouvrier, ce n'est affecter que médiocrement, passagèrement et abusivement l'état économique normal. En ce qui concerne les machines, le syndicat sait bien que, lorsqu'il réussit à les proscrire, «*il n'agit pas dans l'intérêt de la classe ouvrière prise dans son ensemble et dans le sens de son émancipation, mais dans le sens de la réaction*». Il n'accomplit alors qu'un acte défensif. Il sait de même que toute mesure ayant pour effet de diminuer la production, sauf, cela va de soi, l'arrêt des commandes, équivaut à une criminelle coalition entre lui et le capitaliste contre le consommateur, et cette fois encore, il n'agit que sous la pression des circonstances et en vue de se protéger.

Mais, d'ailleurs, combien de syndicats emploient encore des moyens de défense aussi primitifs? Les typographes, par exemple, aussi bien en Australie qu'en France, aux Etats-Unis qu'en Autriche et en Allemagne, cherchent-ils à retarder l'emploi de la machine à composer? Nullement, ils se bornent à demander, comme à Vienne (Autriche), qu'on n'emploie que des compositeurs ayant fait leur apprentissage de quatre ans dans l'imprimerie même où est introduite la machine; que la composition soit faite suivant le système dit de la «*conscience*»; que la journée de travail soit de huit heures, les heures supplémentaires facultatives pour l'ouvrier, etc... (3), qu'en un mot la machine n'abaisse pas ce qu'en Angleterre on appelle the *standard of life*, l'étaillon de vie.

Comment se fait-il qu'on se méprenne si singulièrement - car Bernstein n'a que le mérite d'avoir mis le plus vivement en lumière les erreurs professées généralement à l'égard du syndicat - sur la nature et sur le degré des connaissances économiques des associations ouvrières contemporaines? N'est-ce pas parce que, avec une ignorance d'ailleurs excusable, on prend toujours pour objet d'expérience les unions anglaises, les seules précisément qui ne méritent plus l'attention de l'économiste et du sociologue, tant les unes sont arriérées, tant les autres versent dans l'ornière qu'est le socialisme d'Etat? Car, cela doit être dit, les trade-unions ont beau posséder des ressources pour ainsi dire incalculables, une d'elles a eu beau soulever pendant plusieurs mois des milliers d'hommes, ces ressources et cette lutte ne sont que proportionnées à la richesse et à l'audace des capitalistes anglais comme à l'aissance des ouvriers, et tandis qu'une Union française comme celle des mécaniciens eût, en partie par l'obstination, en partie par la contrainte, triomphé de la coalition capitaliste formée contre elle, l'Union anglaise a été si rudement, si complètement vaincue qu'aujourd'hui elle a expressément renoncé à mener la guerre des millions pour expérimenter les batailles parlementaires. Non seulement il est impossible que les unions anglaises, malgré l'émerveillante puissance de leurs capitaux, puissent vaincre par l'argent les employeurs, plus riches qu'elles encore et non moins énergiques, mais la multitude de leurs membres, l'importance de leurs caisses, leur ingénieuse organisation ne servent qu'à leur donner un mélange d'orgueil et d'esprit de conservation semblable à celui qui anime les dizaines de mille

(3) *La Typographie française*, n°428. 1er août 1899.

hommes, illusoirement libres, des manifestations de *Trafalgar-Square* ou de *Hyde-Park* et qui suffit à les protéger contre tout acte spontané d'énergie.

Non, les unions anglaises ne répondent plus, n'ont peut-être jamais répondu aux besoins du prolétariat international, et la preuve s'en trouve dans ce fait, encore inaperçu de ceux qui ont écrit sur le mouvement ouvrier: que dans tous les pays, sauf précisément l'Angleterre, les unions du même métier ou même des métiers similaires sont inférieures en nombre et en puissance aux unions de professions diverses: *Bourses du Travail*, cartels, etc... Quelles sont les associations nationales connues? Ce sont: en Allemagne, la *Commission générale des Sociétés ouvrières*; en Autriche, l'*Union centrale des syndicats ouvriers*; au Danemark, l'*Assemblée générale des Sociétés ouvrières*; aux Etats-Unis, la *Fédération américaine du travail*; en Australie, la *Fédération des travailleurs de Queensland*, celle des travailleurs de la Nouvelle-Galles du Sud (les ouvriers australiens projettent d'ailleurs une *Fédération intercoloniale*); en France, la *Fédération des Bourses du Travail*... Et du reste, l'Angleterre elle-même n'essaie-t-elle pas de donner la vie à une fédération générale des *trade-unions*? Nulle part, au contraire, les unions de métier ne sont nombreuses ni fortes et la France n'est pas, sous ce rapport, sensiblement inférieure même aux unions américaines. Bref, on compte bien moins, aujourd'hui, sur l'action purement professionnelle, à tendances individualistes, dont le vieil unionisme anglais offre le type, que sur l'action concertée des diverses professions. Et cela vient de ce que les syndicats, mieux avertis que naguère sur le jeu des forces économiques, se rendent compte que la situation de leur industrie, leur propre situation, par conséquent, ne dépend point, comme on l'a cru pendant des siècles, de circonstances particulières, pour lesquelles il existerait des remèdes spécifiques, mais est subordonnée à la situation économique générale, de telle sorte qu'une action générale seule des métiers pourra produire dans l'ordre social mieux que des transformations provisoires, médiocres et accidentnelles.

Comment donc, au lieu d'attendre de l'*Association ouvrière* - cette expression désignant, avec le *Syndicat*, la coopérative et toutes les institution dérivées de ces deux groupes fondamentaux - ce que le système social lui interdit de donner, parce que l'argent prime toute autre force, ne pas lui demander ce qu'elle est naturellement, nécessairement, de par sa constitution même, appelée à produire en vue de l'organisation sociale future? Il est vrai que les hommes qui croient à l'Etat-providence, et pour qui le collectivisme «scientifique» consiste dans l'Etat-patron, doivent éprouver quelque antipathie pour ces libres associations d'hommes où les administrés discutent plus souvent qu'il ne conviendrait pour la tranquillité des administrateurs. Mais comment ceux qui aiment la liberté, ceux qui repoussent le système centralisateur parce que ses inconvénients l'emportent sur ses avantages et que ces avantages peuvent être eux-mêmes obtenus des fractions humaines librement unies, comment ceux-là ne comprennent-ils pas que les groupes corporatifs sont les cellules de la *Société fédéraliste* prochaine?

S'il est vrai, comme le prétendent tous les esprits affranchis, que «*l'Autorité est en décroissance continue, la Liberté en ascension*», que de plus en plus, les peuples s'habituent à vivre et à agir en dehors de l'Etat, la conséquence ne peut être douteuse: c'est qu'il doit succéder au système autoritaire actuel un système «*où là hiérarchie gouvernementale, au lieu d'être posée sur son sommet, soit établie carrément sur sa base* (4)...». Or, ce système, en quoi doit-il nécessairement consister? A former, d'après la loi de séparation des organes, des groupes médiocres, respectivement souverains et unis, dans la mesure et pendant la durée jugées par eux utiles, par des pactes fédératifs librement établis.

Quelle est donc celle de ces conditions que ne remplissent les associations syndicales ou coopératives? «*Elles séparent dans le pouvoir tout ce qui peut être séparé, définissent tout ce qui peut être défini, distribuent entre organes ou fonctionnaires différents tout ce qui a été séparé et défini, ne laissent rien dans l'indivision, entourent leur administration de toutes les conditions de publicité et de contrôle* (5)», sont, par leur formation professionnelle, trop peu importantes en nombre pour qu'un membre puisse se plaindre de n'y être pas entendu, et trop ouvertes pour qu'un membre mécontent ne puisse s'en évader et constituer une association nouvelle, s'unissent pour des motifs déterminés, en un mot, réalisent le principe fédératif tel que l'ont formulé Proudhon et Bakounine.

Nous voici au terme de notre étude. On connaît à présent l'origine des *Bourses du Travail*, la façon

(4) *Du principe fédératif*, p.81, édit. Dentu, 1863.

(5) *Du principe fédératif*, p.83.

dont elles se constituent, les services créés par elles et ceux dont elles méditent la création, le rôle, en un mot, qu'elles prétendent à jouer dans l'organisation économique et politique présente. S'étonnera-t-on, après cela, d'apprendre «*qu'elles ne se considèrent pas seulement comme un instrument de lutte contre le capital*», ni comme de modestes offices de placement, mais qu'elles ambitionnent un rôle plus élevé dans la formation de l'état social futur? Assurément, il ne faut pas être plus optimiste que de raison et nous avouons que, chez la plupart des travailleurs, l'instruction économique, seul guide certain pour les associations ouvrières, est à peine ébauchée. Mais n'ont-ils pas trouvé dans la communion intellectuelle que, seules, les Bourses pouvaient leur faciliter, la clef du système organique des sociétés, et dès lors leur faut-il autre chose que le temps pour pouvoir substituer à l'influence du capital dans l'administration des intérêts humains, l'unique souveraineté justifiable: celle du travail? Dé-nomrez les résultats obtenus par les groupes ouvriers en matière d'enseignement; consultez le programme des cours institués par les syndicats et les *Bourses du Travail*, programme où rien n'est omis de ce qui fait la vie morale, pleine, digne et satisfaite; regardez quels auteurs habitent les bibliothèques ouvrières; admirez cette organisation syndicale et coopérative qui chaque jour s'étend et embrasse de nouvelles catégories de producteurs, cet englobement de toutes les forces prolétaires dans un réseau serré de syndicats, de sociétés coopératives, de ligues de résistance; cette intervention toujours croissante dans les diverses manifestations sociales; cet examen des méthodes de production et de répartition des richesses, et dites si cette organisation, si ce programme, si cette tendance caractérisée vers le beau et le bien, si une telle aspiration à l'épanouissement parfait de l'Individu ne légitiment pas tout l'orgueil qu'éprouvent les *Bourses du Travail*.

S'il est exact que l'avenir est à l'«association libre des producteurs», prévue par Bakounine, annoncée par toutes les manifestations de ce siècle, proclamée même par les défenseurs les plus qualifiés du régime politique actuel, ce sera, sans doute, dans ces *Bourses du Travail* ou dans des organismes semblables, mais ouverts à tout ce qui pense et agit, que les hommes se rencontreront pour chercher en commun les moyens de discipliner les forces naturelles et de les faire servir au bien-être humain.

---